

LYON Eiffage Travaux publics s'efforce de favoriser le retour à l'emploi

Emploi. L'entreprise lyonnaise de travaux publics travaille avec la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon pour favoriser le retour à l'emploi de personnes en difficulté, comme les chômeurs de longue durée.

L'accompagnement au retour à l'emploi est l'un des cinq axes de la charte pour l'emploi qui associe la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon à plus de 200 entreprises du bassin d'emplois lyonnais. Parmi elles, Eiffage Travaux publics, dont le siège social est implanté à la Confluence. L'entreprise emploie 3 000 personnes en Rhône-Alpes, dont 700 dans le Rhône.

« Nous avons des relations de fait avec la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon au travers des clauses d'insertion », explique Jean-Pierre Frattaruolo, le coordinateur d'Eiffage Travaux publics pour l'emploi. Concrètement, quand l'entreprise obtient un marché public

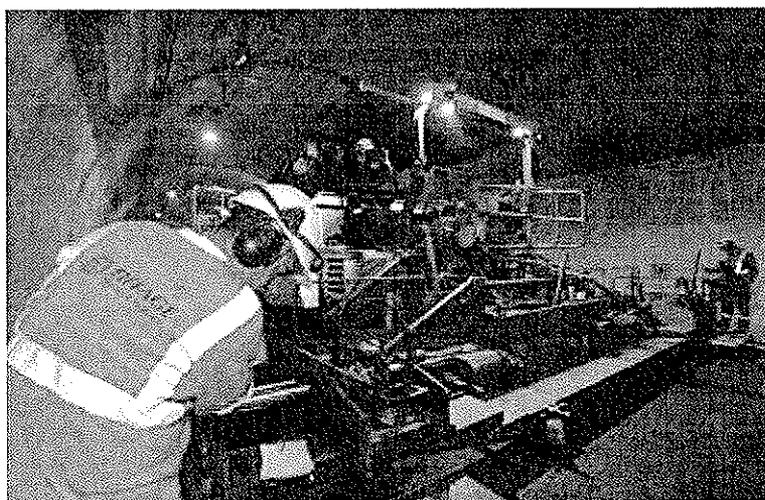
qui lui impose de réserver une partie des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion, Eiffage Travaux publics se tourne vers la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon.

La route est longue vers un CDI

« Elle nous aide à réaliser cette clause en matière de recrutement et d'accompagnement. L'action s'inscrit dans la durée », explique Jean-Pierre Frattaruolo. Les personnes les plus éloignées de l'emploi, comme les chômeurs de longue durée, les jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou bien encore les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), sont alors orientées vers Eiffage Travaux publics.

Le travail en commun avec la Maison de l'emploi et de la formation a même donné lieu, avec les autres entreprises du bassin d'emploi, à une préparation opérationnelle à l'emploi qui ouvre la voie à un contrat de professionnalisation d'une durée de treize mois. L'objectif est de conduire à un contrat à durée indéterminée.

« La route est longue, ne cache pas Jean-Pierre Frattaruolo, car l'emploi ne se décrète pas ». La décision de l'entreprise de recruter une



« Eiffage Travaux Publics, dont le siège social est situé à Lyon, emploie 3 000 personnes en Rhône-Alpes. Photo DR

personne en contrat à durée indéterminée prend bien sûr en compte la compétence du candidat, mais elle obéit aussi à des critères économiques et financiers. En moyen-

ne, une personne sur deux ayant bénéficié d'un contrat de professionnalisation, dispose de très fortes chances de décrocher un contrat à durée indéterminée.

Pour les autres, rien n'est perdu, au contraire, puisque la formation dont elles ont bénéficié les a placées en situation d'employabilité. ■

Frank Viart

209

C'est le nombre d'entreprises qui se sont mobilisées depuis un an pour développer des actions concrètes en faveur de l'emploi et de la formation dans le cadre de l'opération initialement baptisée...

« 100 entreprises pour l'emploi ». 745 engagements ont été pris par les entreprises en matière de projets de recrutement, valorisation des métiers, retour à l'emploi, formation et implication collaborative sur le territoire.

« La charte est opérationnelle »

Anne-Sophie Condemine. Présidente de la Maison de l'emploi et de la formation



Un an après son lancement, quel bilan tirez-vous de l'opération « 100 entreprises pour l'emploi » ?

L'opération est importante par les entreprises du bassin d'emploi lyonnais. Nous avons apporté la preuve que la charte d'engagements proposée était opérationnelle.

Le travail mené depuis un an peut-il déboucher sur le maintien ou la création d'emplois ?

L'objectif est d'aider les entreprises dans cette direction. La valorisation des métiers, qui arrive en tête des engagements des entreprises, est pour elles un enjeu, car elle leur permet de communiquer sur les métiers pour lesquels elles

n'arrivent pas à recruter.

Quelles sont les actions envisagées au cours de l'année à venir ?

L'engagement portait sur une durée de deux ans. La moitié des engagements ont été réalisés par les entreprises. Nous allons continuer de travailler avec celles avec lesquelles nous avons signé la charte. Elles se sont engagées avec nous à faire soit du recrutement, soit de la valorisation des métiers, soit du développement de la formation. Nous allons aussi accompagner de nouvelles entreprises sur les axes qu'elles ont signés.

Propos recueillis par F. V.